

1 HABITANT, 1 ARBRE !

UNE AIDE POUR ACHETER ET
PLANTER DES ARBRES CHEZ VOUS



JUSQU'À
15€
PAR ARBRE

**POUR CONTRIBUER À SA VÉGÉTALISATION,
L'AGGLOMÉRATION INCITE LES HABITANTS À :**

PLANTER DES ARBRES FRUITIERS OU D'ORNEMENT SUR LEUR TERRAIN

**DANS LE CADRE
DU PLAN CLIMAT**

**Grand
Anecy**
AGGLOMÉRATION

POURQUOI ?

Les bienfaits des arbres sont nombreux : ils contribuent à la qualité des paysages, fournissent ombre et fraîcheur l'été, participent au cycle naturel de l'eau, accueillent la biodiversité, améliorent la qualité de l'air et stockent le carbone. Ainsi est né l'objectif de planter un arbre par habitant d'ici 2050 dans le cadre du projet de territoire puis du plan climat. L'Agglomération participe à l'achat d'arbres pour les communes et les particuliers qui le souhaitent.

QUELS ARBRES ?

Une grande variété d'arbres fruitiers et d'ornement qui se développent bien sur le territoire du Grand Anecy.

Liste disponible sur
www.grandannecy.fr

QUELLE AIDE POUR LES PARTICULIERS ?

- Entre le 1^{er} novembre et le 15 mars, une réduction de **50 % sur le prix d'un arbre**,
- **Une aide plafonnée à 15€ par arbre par an, et jusqu'à 3 arbres sur une période de 5 ans***,
- **Pour les copropriétés** : au maximum 3 arbres par an. Le nombre d'arbres subventionné sur 5 ans* ne pourra pas être supérieur au nombre total de logements.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- Être propriétaire, locataire ou gestionnaire d'une copropriété dans l'une des 34 communes** du Grand Anecy
- Remplir le formulaire de demande d'aide à l'achat d'arbres et le bulletin d'engagement du demandeur
- Utiliser le bon d'achat transmis par l'Agglomération chez l'un des pépiniéristes partenaires

**+ d'infos :
www.grandannecy.fr**

* Sous réserve que ce dispositif soit renouvelé chaque année.

** Alby-sur-Chéran, Allèves, Anecy, Argonay, Bluffy, Chainaz-les-Frasses, Chapeiry, Charvonnex, Chavanod, Cusy, Duingt, Entrevernes, Epagny Metz-Tessy, Fillière, Groisy, Gruffy, Héry-sur-Alby, La Chapelle-Saint-Maurice, Leschaux, Menthon-Saint-Bernard, Montagny-les-Lanches, Mûres, Nâves-Parmelan, Poisy, Quintal, Saint-Eustache, Saint-Félix, Saint-Jorioz, Saint-Sylvestre, Sevrier, Talloires-Montmin, Veyrier-du-Lac, Villaz, Viuz-la-Chiésaz.